



Fiche méthode 2 : Présenter une bibliographie

Il existe plusieurs manières de présenter une bibliographie, mais la règle absolue est celle de l'*uniformité*. Quelle que soit la présentation choisie, elle doit être respectée tout au long de votre mini-mémoire, que ce soit dans le corps du texte, dans les notes infrapaginales (= en bas de page), ou dans la rubrique bibliographique elle-même. Les informations bibliographiques sont données normalement dans l'ordre suivant :

Pour un ouvrage :

1. Auteur(s). Le prénom (ou son initiale) se place après le nom dans une liste alphabétique, mais peut le précéder dans les notes infrapaginales. Lorsque les auteurs d'un même ouvrage sont nombreux, on peut se contenter du nom du premier, suivi de la mention *et al.* (pour *et alii*, « et autres ») ; tous seront mentionnés s'il n'y en a que deux ou trois. Lorsque le ou les auteurs n'ont effectué qu'un travail d'édition ou de direction, on le mentionnera immédiatement après leur nom : « (éd.) », « (dir.) ».

2. Titre de l'ouvrage. Le titre de l'ouvrage est *en italiques*. Il est suivi, le cas échéant, par le nom du traducteur (« traduit de [telle langue] par X. Dupont... »).

3. Édition. Lieu d'édition (siège social de l'éditeur), nom de l'éditeur et année d'édition. Si le lieu manque, ajouter *s.l.* (« sans lieu ») ; si la date manque, *s.d.* (« sans date ») ; si les deux manquent, *s.l.n.d.* (« sans lieu ni date »). Il est d'usage de mentionner l'édition originale, suivie, éventuellement, de l'édition que vous avez utilisée pour votre travail (à laquelle la pagination de vos citations renvoie).

4. Dans les notes infrapaginales, paginez l'extrait cité, et mentionnez les modifications que vous y avez éventuellement apportées (notamment vos soulignages).

Pour un article :

1. Auteur(s). Cf. ci-dessus.

2. Identification de l'article. Le titre de l'article est entre guillemets ; le titre de la revue de laquelle il est tiré, *en italiques*. Suivent le numéro de volume, la date et la pagination.

Voir exemples page suivante.

Exemples :

FARRIS James S., « The meaning of relationship and taxonomic procedure ». In *Systematic Zoology*, vol. 16, 1967, p. 44-51.

HENNIG Willi, *Phylogenetic Systematics*. Trad. de l'allemand par Davis D. Dwight et Rainer Zangerl. Urbana : University of Illinois Press, 1966 (rééd. 1999).

HUXLEY Julian S. (éd.), *The New Systematics*. Oxford : Clarendon Press, 1940.

Vous pouvez également prendre exemple, bien entendu, sur la bibliographie fournie pour ce séminaire.